



GUYANE AUTO-ECOLE
Albert HIDAIR
Entreprise individuelle
Agrément n° E 02 09C 00020
26, rue du Docteur Barrat 97300 Cayenne
☎ 05.94.30.10.19 - Mobile 06.94.26.49.63 - Télécopie 05.94.28.70.95
N° SIRET 312 970 585 000 13 - CODE A.P.E. 8553 Z - FR73 312970585



Parcours de formation à la catégorie B du permis de conduire

Une évaluation de départ est effectuée pour déterminer le volume approximatif d'heures théoriques et pratiques nécessaires pour atteindre les quatre compétences du programme de formation.

Par la suite, nous vous proposons un parcours spécifique :

Formation théorique

Une formation à l'ETG de 42 heures, (enseignement général et tests) dispensée en présentiel et à distance par un enseignant sur les thèmes : **(voir détail en annexe)**

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Les notions diverses
- Prendre et Quitter son véhicule
- La mécanique et les Equipements
- La sécurité du passager et du véhicule
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement
- Les premiers secours

Des cours spécifiques par thèmes, exemple :

- Les distracteurs
- L'alcool
- La vitesse
- L'assurance
- Les risques routiers (statistiques départementales)

Les séances de formation sont d'**1 h 30 mn/ jour**, du **Lundi** au **Jeudi** de **8 h 00 à 9 h 30** en présentiel et de **12 h 00 à 13 h 30** ainsi que **17 h 00 à 18 h 30** en distanciel.

Un suivi théorique individuel en ligne est assuré en permanence du lundi au samedi.

Les cours théoriques s'effectuent en simultané des cours pratiques à partir de la 15^{ème} heure de cours de code.



GUYANE AUTO-ECOLE

Albert HIDAIR

Entreprise individuelle

Agrément n° E 02 09C 00020

26, rue du Docteur Barrat 97300 Cayenne

☎ 05.94.30.10.19 - Mobile 06.94.26.49.63 - Télécopie 05.94.28.70.95
N° SIRET 312 970 585 000 13 - CODE A.P.E. 8553 Z - FR73 312970585



Formation pratique :

Elle comprend la mise en situation de la théorie et l'application du programme de formation pratique suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul <i>Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé, formation théorique</i>	- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boîte de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne.</i>	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers <i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense.</i>	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique <i>Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école.</i>	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite

L'utilisation des aides technologiques est également abordée :

Aides au freinage : (ABS – ABR – AFU) – Aides à la tenue de route : (ESP – ASR) – Aides à la conduite : (Régulateur de vitesse – Limiteur de vitesse – Radar de recul – Caméra de recul – Aide au stationnement – Avertisseur d'angle mort – Bluetooth – GPS – Ordinateur de bord – Compte-tours – Avertisseur de sortie de voie)

hidair.albert@wanadoo.fr

<https://www.auto-ecole-hidair.com/>



GUYANE AUTO-ECOLE
Albert HIDAIR
Entreprise individuelle
Agrément n° E 02 09C 00020
26, rue du Docteur Barrat 97300 Cayenne
☎ 05.94.30.10.19 - Mobile 06.94.26.49.63 - Télécopie 05.94.28.70.95
N° SIRET 312 970 585 000 13 - CODE A.P.E. 8553 Z - FR73 312970585



Formation pratique (suite) :

Les séances sont organisées sur les plages horaires :

6h00 à 19h00 du lundi au vendredi.

6h00 à 13h00 le samedi.

Les séances peuvent êtres :

En individuel

En collectif

En écoute pédagogique.

Le suivi pédagogique est enregistré sur un livret numérique

Véhicule utilisés :

Boite manuelle

Boite automatique

Véhicule aménagé